

Indices des prix agricoles à la production (IPPAP) - Base 2000 - Séries arrêtées

Organisme producteur : Insee

Présentation

L'IPPAP (indice des prix des produits agricoles à la production) mesure les variations des prix des produits agricoles livrés par les exploitations.

Ses 163 postes et regroupements sont fondés sur les prix à la première mise en marché, observés par une trentaine d'organismes : ministère de l'agriculture et de la pêche, offices et organisations interprofessionnelles.

Le prix du lait et celui des volailles proviennent d'enquêtes spécifiques réalisées par le Service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'agriculture et de la pêche (SCEES) dans les principaux départements producteurs.

Les indices des fruits et légumes sont élaborés par le SCEES.

Méthode de calcul et pondérations

L'IPPAP est un indice de Laspeyres. Il se réfère à la valeur d'un panier de contenu et de structure constants, correspondant à l'année de base (actuellement l'année 2000).

L'IPPAP est harmonisé au plan européen dans le cadre du groupe de travail Comptes et Prix agricoles d'Eurostat et rebasés tous les cinq ans. Ses coefficients de pondération sont tirés des Comptes de l'agriculture.

Les indices des différents postes de l'IPPAP ont été rétro-polés jusqu'à la date où ils ont été calculés pour la première fois.